Mise à jour concernant les déclarations
Sacs de litière (ripe, tourbe, paille, etc.)

Date: Le 10 décembre 2025

Produits/matériaux : Sacs de litière (ripe, tourbe, paille, etc.)

Objet : Modifications importantes concernant les écofrais sur les sacs de litière, en vigueur à compter du 1er janvier 2026.

Modifications importantes, en vigueur à compter du 1er janvier 2026.

- Un écofrais de 0,60 $/kg sera appliqué aux sacs de litière en papier (en plus du plastique).
- Les écofrais sur les sacs de litière en plastique passent de 0,55 $/kg à 0,60 $/kg.

Contexte
L'article 53.0.8 du *Règlement sur la récupération et la valorisation des produits par les entreprises (RRVPE)* identifie les types de plastiques ou de sacs agricoles qui sont soumis aux exigences du RRVPE.

> (2) *Les autres sacs conçus et destinés à un usage agricole, notamment les sacs et les sacs-silos à grains, les sacs de copeaux communément appelés « ripe » ...*

L'intention du RRVPE est d'inclure tous les plastiques agricoles et les emballages utilisés en agriculture ; cela inclut tous les matériaux, tels que le plastique, le papier, les matériaux multiples, le mylar, les feuilles d'aluminium ou autres.

Les écofrais sur les sacs en papier de litière entrent en vigueur le 1er janvier 2026
Les années précédentes, les membres payaient des écofrais uniquement sur les sacs en plastique. À compter du 1er janvier 2026, les sacs en papier seront également soumis à des écofrais.

Les membres noteront ce changement lors de la déclaration des données du premier trimestre en avril 2026.

Présentement, les agriculteurs rapportent leurs sacs de litière en papier aux points de dépôt. Ces nouveaux écofrais garantissent une répartition équitable des coûts.

Les écofrais sur les sacs de litière en plastique augmentent à compter du 1er janvier 2026
Les écofrais sur les sacs de litière sont restés inchangés depuis le 1er avril 2024. Ils passeront de 0,55 $/kg à 0,60 $/kg à compter du 1er janvier 2026 en raison de l'augmentation des coûts de collecte.

Pour obtenir plus d'information
Zaynab Domah
Représentante bilingue, service à la clientèle
domahz@cleanfarms.ca